

Institut international de d'études et de recherche sur les Biens communs

Nom du projet	Institut International d'de recherche sur les Biens Communs
Description du projet	<p>Un observatoire international capable de mettre en place la recherche de base et d'effectuer des recherches appliquées, d'élaborer des analyses théoriques et de faire des propositions concrètes (opérationnelles)</p> <p>Une entité capable d'élaborer, de façon totalement autonome et indépendante, des réflexions, des hypothèses et des projets juridico-économiques sur les biens communs ou les ressources communes, en contribuant à la détermination/définition/mise en place de principes et de règles.</p>
Présentation	<p>La transformation de l'État-Providence, la paupérisation progressive /l'appauvrissement progressif et la détérioration des ressources communes, la privatisation des biens publics, économiques et culturels (abandon/démission et gestion du secteur privé) ont eu pour conséquence l'affaiblissement des droits fondamentaux et des droits qui leur sont liés. Ce processus implique la création d'un organisme de référence scientifique spécialisé capable de conduire des analyses ciblant les problèmes traités/abordés.</p> <p>Tant que l'État a géré les biens publics lui appartenant, il ne semblait pas nécessaire de faire la distinction entre biens communs et biens publics. Le problème se pose au moment où la gestion passe progressivement à des acteurs privés et qu'il ne reste que la titularité (propriété ?) du bien. Il est impensable d'imaginer que l'administration des biens communs passe par des logiques de fonctionnement clientélistes et locales, fondées, dans la plupart des cas, sur des choix improvisés dictés par l'urgence et la nécessité ainsi que des « cuisines/alchimies » financières et entrepreneuriales mises au point dans les bureaux des grandes sociétés multinationales capables d'influencer voire de déterminer de plus en plus les politiques publiques des États.</p>
Concepts	<p>Res Communes Omnium – on dirait aujourd'hui, les biens destinés au marché. Le bien commun qui, au-delà du titre de propriété, est destiné à l'utilité/l'intérêt général(e) ; on est en présence d'un bien visant à l'établissement de la cohésion économique, sociale et territoriale et au respect des droits fondamentaux.</p> <p>Res Extra commercium – que l'on pourrait considérer comme les biens non destinés au marché, se réfère à un patrimoine de biens communs qui ne peuvent plus être considérés comme des biens illimités et inépuisables et qui deviennent de plus en plus des biens au sens juridique du terme et par conséquent objet de convoitise destinés au secteur privé et à une gestion commerciale. La responsabilité des pouvoirs publics s'en trouve par la même accrue, non pas en tant que propriétaire du bien en question mais en tant que garant des intérêts généraux et des valeurs éthico-sociales, concernant la protection du bien lui-même et transforme les pouvoirs publics en sujet responsable envers les générations futures.</p> <p>La définition d'une catégorie générale de grand impact médiatique pour présenter au grand public les thèmes des droits fondamentaux absolument pas orienté au marché</p>
Mission	L' O.B.C. a donc pour mission de promouvoir les recherches sur la

	<p>base d'un programme pluridisciplinaire dans lequel la dimension comparatiste européenne et internationale occupe une place de choix. C'est en ce sens que, l'observatoire devient également un pôle d'attraction pour les jeunes chercheurs et joue un rôle de premier plan dans la formation des futures classes dirigeantes.</p> <p>La recherche de base et la recherche appliquée, outre les propositions qui en résulteront, seront donc orientées vers la construction d'une notion juridico-économique des biens communs, s'inspirant d'une vision universaliste des droits (conception jusnaturaliste) pour que ce travail soit solidement ancré dans la réalité et soit rattaché à des règles certaines.</p> <p>Il est indispensable de fixer des règles afin de donner vie à certains principes visant à la survie et à la cohabitation.</p> <p>Cette activité de recherche est nécessaire pour une meilleure connaissance des processus juridiques, socio-politiques et économiques locaux liés aux biens communs ; C'est un instrument capable d'identifier rapidement les nouveaux problèmes. C'est essentiellement dans ce contexte que la recherche est indispensable au renouvellement de la capacité de consultation/conseil ; En effet, si cette dernière n'est pas alimentée par une recherche créative, l'activité d'expertise perd du coup rapidement toute sa raison d'être.</p>
<p>Mots-clés</p>	<p><u>Principes:</u> Les cadre opérationnel et conceptuel des activités se concentre sur un panel défini par des principes tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au-delà de la notion individualiste de propriété: les biens d'appartenance collectives • Les services d'intérêts généraux comme biens communs d'appartenance collectives • la cohésion économique et sociale • l'environnement durable • le service universel • la justice sociale • droits fondamentaux
<p>Objectifs</p>	<p>Parmi les objectifs principaux de l'Observatoire figure la contribution à la création d'une théorie juridique des biens communs, strictement liée au respect des droits humains. L'Observatoire devra placer au coeur de ses réflexions le respect des droits dans le cadre de l'administration et de la gestion des biens communs en reliant le droit au bien.</p>
<p>Activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • organisation de congrès et de séminaires. • réalisation de publications. • rédaction de rapports d'expertise en particulier pour les collectivités locales et la myriade d'associations existantes. • publication d'une revue.
<p>Structure</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Comité scientifique qui prépare les programmes scientifiques, les modalités de mise en place et examine les projets. 2. Directeur et directeur-adjoint : outre les fonctions de direction s'ajoutent des fonctions de coordination. 3. Conseil d'orientation et de gestion dont les compétences recouvrent les domaines de la gestion et de l'administration et où siègent les partenaires de l'Observatoire.
<p>Siège</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Paris
<p>Partenariat</p>	<p>Interlocuteurs éventuels et partenaires financiers potentiels de</p>

	<p>l'Observatoire :</p> <ul style="list-style-type: none">• Universités• Fondations• Institutions publiques• Médias• Collectivités locales• Organisations internationales